



Mon employeur me demande de surveiller mes collègues

Par **Da Silva lili**, le **09/12/2018** à **03:18**

Bonjour,

Mon employeur m'a demandé par sms il y a plusieurs mois, de noter les heures d'arrivée et de départ de chacun que je devais lui envoyer à chaque fin de semaine. J'ai arrêté de le faire car mon contrat de travail défini 39h/semaine et il nous demande de faire 40h/semaine !

Maintenant que je suis enceinte, je ne veux plus avoir cette pression de devoir surveiller les horaires de mes collègues. Puis-je refuser cette tâche ?

Par **P.M.**, le **09/12/2018** à **09:35**

Bonjour,

Le contrat de travail ne prévoit pas toutes les tâches qui peuvent être demandées et refuser d'effectuer l'une d'entre elles pourrait être considéré comme une insubordination sanctionnable...

Le problème de vous faire effectuer des heures supplémentaires non payées, c'est autre chose et après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure, vous pourriez refuser de les accomplir...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...